

LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE, C'EST PROTÉGER SA VIE PRIVÉE ET CELLE DES AUTRES !

#SSI #RGPD

#3 DISTINGUER LES USAGES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

Les données professionnelles que je manipule dans le cadre de mes missions peuvent comporter des données à caractère personnel ou secrètes. Protégeons-les en distinguant les usages personnels et professionnels.



Bonnes pratiques :

- **J'utilise des mots de passe différents** pour mes usages professionnels et personnels.
- **Je distingue** ma messagerie professionnelle de ma messagerie personnelle.
- **Je ne fais pas suivre mes mails** professionnels sur des services de messagerie utilisés à des fins personnelles.
- J'ai une utilisation **raisonnable** d'Internet au travail (sécurisée, adaptée à mes activités professionnelles et respectueuse du cadre légal).
- Je m'abstiens, dans la mesure du possible, d'enregistrer des données professionnelles à caractère personnel ou secret sur mes **équipements personnels** (clé USB, disque dur, téléphone, etc.) ou sur des **moyens personnels** de stockage en ligne.
- J'évite de me connecter sur les **réseaux Wi-Fi** publics ou inconnus.
- J'éteins mon poste afin de garantir **l'application des mises à jour** à son

La non application de ces bonnes pratiques entraîne le risque que des personnes malveillantes volent des données académiques.